

DEPARTEMENT DE L'AIN
Commune de 01430
ST MARTIN DU FRESNE

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 07 FEVRIER 2017 à 20 heures**

Sous la présidence de Mr Dominique TURC, Maire,

En exercice : 15
Présents : 10
Votants : 13

Absents excusés :

Mr Michel VELAS ayant donné procuration à Mr Ligny.
Mr Christophe JACQUEMET ayant donné procuration à Mr David GAUTHIER.
Mme Florence VIGNON ayant donné procuration à Mme Séverine PERRAUDEAU.
Mme VAUDON Sandrine et Mme Christelle ECOFFARD.

Secrétaire de séance: Mme Nathalie RIGHETTI.

Le Conseil Municipal,
A l'unanimité,

Afin d'acquiescer le bâtiment Tournier, **émet** un avis favorable pour obtenir un emprunt de 300 000 € auprès du Crédit Agricole Centre -Est, sur une période de 10 ans à un taux de 0.87%.
Autorise Monsieur le Maire à signer les pièces se rapportant au dossier.

Dans le cadre du PLUiH tenant lieu de programme local de l'habitat de la CCHB, **prend acte** de la tenue des débats sur les orientations générales du projet d'aménagement et de développement durables,

Autorise Monsieur Le Maire à signer un bail avec FREE MOBILE pour l'implantation d'un pylône relais. Le montant annuel du loyer est fixé à 5.000 € et le bail est consenti pour une durée de 12 années.

Prend connaissance de l'avant-projet des travaux Rue de Longeville en vue d'obtenir une subvention auprès de la CCHB.

Donne un avis favorable pour l'acquisition d'une parcelle, d'une superficie de 09 m² appartenant à Mme Simone AILI, rue de Château-Bruneau, ce tènement est cédé à l'euro symbolique.

Autorise Monsieur le Maire à signer une convention de servitude avec les services d'ENEDIS pour l'enfouissement d'une ligne électrique au lieu-dit la Fontanette et Sur la Ville sur des parcelles appartenant à la commune. Une indemnité unique et forfaitaire de 868,00 € sera versée. Sur ce dossier deux conseillers s'abstiennent .

Est informé :

- Qu'après plusieurs cambriolages sur la commune, Monsieur Le Maire propose d'inviter les services de la gendarmerie lors d'un prochain conseil municipal pour avoir des informations sur le principe des « voisins vigilants ».
- Que la société A.TOM, commerce ambulant avec un camion à pizza, a fait une demande d'autorisation d'occupation de voirie, 1 soir par semaine. Monsieur le Maire propose d'en discuter avec Mr Dumez et le propriétaire de l'EXOCET.
- De l'estimation faite par les ETS BABOLAT, de l'économie d'extinction de l'éclairage public de 23h à 5h. Economie estimée à 8000€/an (sauf Grande Rue).
- Que Mr Ligny reçoit l'entreprise SECURITAS le 08 février pour un éventuel changement du système d'alarme de l'école et de La Mairie.
- Que la commune envisage de changer le tracteur communal.
- Que Mme Denuelle a reçu un représentant de « La Maison de Pilou » pour l'implantation d'une micro-crèche privée. Il faudrait un local qui pourrait être mis aux normes.
- Qu'une visite à Nurieux-Volognat est prévue le mercredi 15 février 2017 pour voir leur logiciel de gestion de la cantine.
- Par Mr Jean-François Durafour que l'ONF fait un entretien forestier sur la commune qui s'élève à environ 7.400 € HT.
- Que la commission des finances se réunira le 28 Mars 2017 pour la préparation du Budget et que la prochaine séance du Conseil Municipal est fixée au 04 avril 2017.

Séance levée à 23h45.

Le Maire,
Dominique TURC.